

FORÊT

• NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

n°
165



Tiré à part du Forêt.Nature n° 165 p. 10-18

PARC À GRUMES DE WALLONIE : BILAN DE CINQ ANNÉES DE FONCTIONNEMENT

François Baar (DNF-SPW ARNE), **François Dewez** (DNF-SPW ARNE), **Jean Gilissen** (DNF-SPW ARNE),
Sophie Himpens (DNF-SPW ARNE), **Céline Prévot** (Forêt.Nature)



Parc à Grumes de Wallonie : bilan de cinq années de fonctionnement

François Baar¹ | François Dewez¹ | Jean Gilissen¹ | Sophie Himpens¹ | Céline Prévot²

¹ Département de la Nature et des Forêts, SPW ARNE

² Forêt.Nature

Après 5 années de fonctionnement, c'est l'heure des comptes pour le Parc à Grumes de Wallonie. Et ils sont plutôt excellents ! Si bien que la Ministre Céline Tellier vient de donner son accord pour poursuivre ce mode de vente de prestige.

Le Parc à Grumes de Wallonie a vu le jour en 2018. Son objectif est de promouvoir la valorisation des grumes de très haute qualité issues de forêts publiques. La vente sur parc à grumes permet de cibler des acheteurs spécialisés et de favoriser un circuit court. Cette vente s'inscrit dans un dispositif transfrontalier : elle est organisée par le Département de la Nature et des Forêts (DNF) de façon coordonnée avec la France (Grand Est), l'Allemagne (Sarre et Rhénanie-Palatinat), le Grand-Duché de Luxembourg et la Flandre. Cette vente commune permet de mutualiser les acheteurs potentiels, d'avoir davantage de concurrence et une meilleure attractivité.

Même si elle concerne une très faible part des ventes de bois, moins de 0,2 % du volume de feuillus issus des forêts publiques vendus annuellement en Wallonie, cette vente présente plusieurs atouts :

- Elle sert de vitrine pour exposer la qualité des bois wallons et le savoir-faire des agents du DNF.
- Elle offre une opportunité de valoriser des bois de qualité auprès d'acheteurs spécialisés.
- Elle regroupe des bois de qualité exceptionnelle en un seul endroit, ce qui facilite l'accès pour les acheteurs.
- Elle encourage les sylvicultures qui valorisent la production de bois de qualité.

En Wallonie, le parc à grumes a fait l'objet d'un projet de 5 ans, avec un volume maximum d'arbres vendus d'environ 300 m³ par an.

En novembre 2022, suite à l'analyse des rapports de l'Office Économique Wallon du Bois (mandaté pour suivre ce projet sur l'aspect économique) et du DNF (sur les aspects économiques et qualitatifs), le cabinet de la Ministre Céline Tellier a marqué son accord pour la poursuite des activités du Parc à Grumes de Wallonie. Le projet de vente de grumes de très haute qualité, avec un volume de vente annuelle de maximum 500 à 600 m³, est donc pérennisé.



L'équipe DNF du Parc à Grumes de Wallonie est composée de trois gestionnaires (rédaction des cahiers des charges pour l'exploitation et le transport des bois, établissement des catalogues de vente, dépouillement des offres, maintenance du parc) et de deux correspondants feuillus précieux par Direction extérieure. Ces derniers sont en charge de la sélection finale des grumes et du contrôle de leur exploitation. Les correspondants feuillus précieux sont des agents du DNF qui sont formés plus particulièrement à la qualité des bois.

RÉSUMÉ

La première vente sur le Parc à Grumes de Wallonie a eu lieu en février 2019. Ce projet de valorisation de grumes de très haute qualité issues de forêts publiques a fait l'objet de cinq années de test. Au terme de cette période, le projet a montré son intérêt à de nombreux égards. Elle joue un rôle de vitrine, qui met en valeur la qualité des grumes wallonnes et le savoir-faire des agents DNF. Elle offre une opportunité de vente en circuit court et valorise les bois de qualité auprès d'acheteurs spécialisés.

Elle s'intègre dans un circuit concernant cinq régions limitrophes, ce qui permet d'offrir un volume de vente intéressant pour les acheteurs et de favoriser la concurrence. Cette vente concerne une part anecdotique du volume de bois vendu en Wallonie. La vente de grumes de très haute qualité sur le Parc à Grumes de Wallonie est donc pérennisée. L'article rapporte un bilan du fonctionnement et des résultats des cinq années de fonctionnement.

Encart 1. Le fonctionnement du Parc à Grumes de Wallonie

Janvier à mai. Les arbres sont sélectionnés sur le terrain. Les agents DNF repèrent les arbres de haute qualité sur leur triage et ce choix est validé par les correspondants feuillus précieux. Ils seront exploités lors du passage en coupe de la parcelle et lorsque leur dimension d'exploitabilité optimale sera atteinte.

Octobre à décembre. Les arbres sélectionnés sont abattus, débordés et transportés jusqu'au parc à grumes. Ces travaux nécessitent du personnel qualifié et un matériel adapté.

Janvier à février. Exposition des grumes, rassemblées en un seul endroit central en Wallonie.

Janvier. Vente des surbilles. La plupart des surbilles des grumes de qualité sont amenées sur le parc et rassemblées en lots de tailles variables. Les autres sont vendues directement sur la zone d'exploitation. Jusqu'à présent, la vente a été réalisée via la procédure de vente de gré à gré réservée exclusivement aux scieurs wallons.

Février. C'est le moment de la « Vente internationale de feuillus précieux ». La vente est réalisée conjointement avec l'Office National des Forêts de Metz (France), les Landesforsten Rheinland-Pfalz et Saarland (Allemagne), l'Administration de la Nature et des Forêts du Luxembourg et Natuur en Bos (Belgique, Flandre). Elle est réalisée par soumissions cachetées.



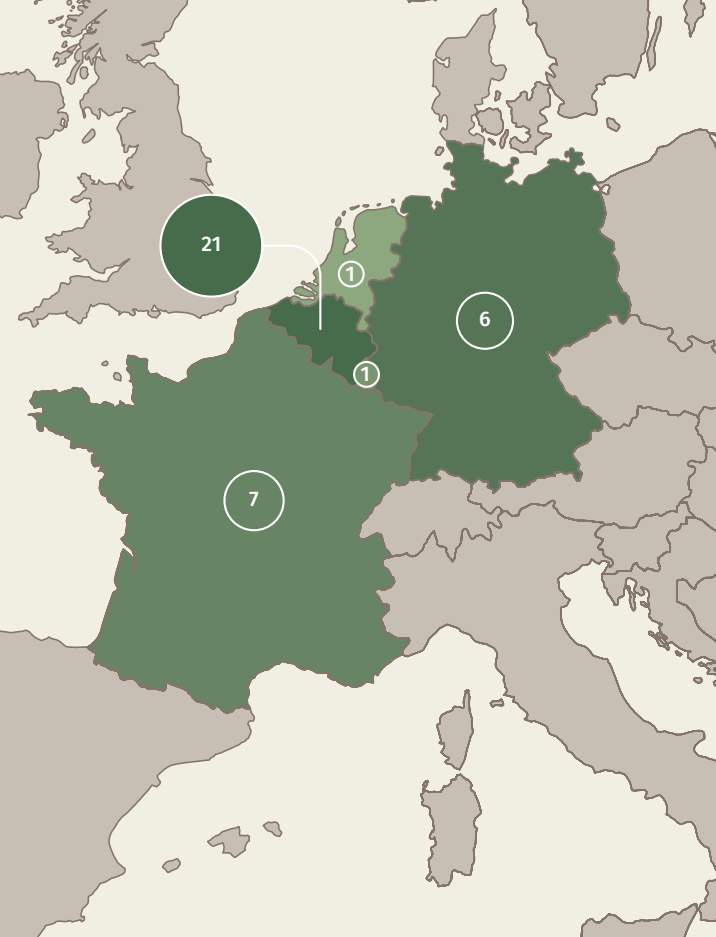
1. Les arbres exposés sur le parc à grumes atteignent régulièrement des circonférences de plus de 3 mètres. Ils nécessitent une technicité importante pour être abattus. **2.** La majorité des arbres sont bottés (ou éhoupés : les branches charpentières du houppier sont enlevées avant l'abattage). Cette opération permet de préserver la valeur économique de la grume lors de l'abattage (moins de risque de bris, de fentes). **3.** Le transport de grumes de grosses dimensions requiert également une technicité élevée.

Focus sur les acheteurs

Un des avantages de la vente sur parc à grumes est de concentrer sur un seul site un volume substantiel de grumes (bois abattus) de qualité. Les acheteurs ont ainsi l'occasion d'examiner 80 à 90 grumes (300 à 350 m³) sélectionnées par le DNF pour leur qualité.

De plus, la vente de bois abattus permet aux acheteurs de visualiser certains défauts et singularités non détectables quand l'arbre est sur pied.

À chaque vente, le catalogue est envoyé à plus de 150 clients (48 % de belges, 36 % de français, 16 % d'allemands et quelques autrichiens, luxembourgeois et hollandais). Ce sont des trancheurs, des merrandiers, des scieurs, des ébénistes, entre autres, qui recherchent des qualités exceptionnelles pour des débouchés à haute valeur ajoutée (figure 1). La figure 2 montre la répartition des acheteurs par catégories. Elle montre aussi la proportion de lots achetés sur le Parc à Grumes de Wallonie par type d'acheteur.



Les acheteurs belges sont en grande partie des scieurs (38 %), suivi des menuisiers-ébénistes (29 %) et des négociants (29 %). L'un des acheteurs belges est un fournisseur de bois pour la lutherie de La Louvière, il a acheté un érable ondé en 2020. Les acheteurs allemands sont en majeure partie des trancheurs (83 %) et les acheteurs français, des merrandiers (57 %). Tous les merrandiers qui ont acheté des grumes sur le Parc à Grumes de Wallonie sont français et tous les trancheurs sont allemands. Ces deux catégories d'acheteurs, trancheurs et merrandiers, représentent plus de la moitié des acheteurs qui remportent les lots. Les trancheurs et merrandiers ne sont plus représentés au sein de la filière wallonne de transformation du bois, mais toujours bien présents dans les régions voisines.

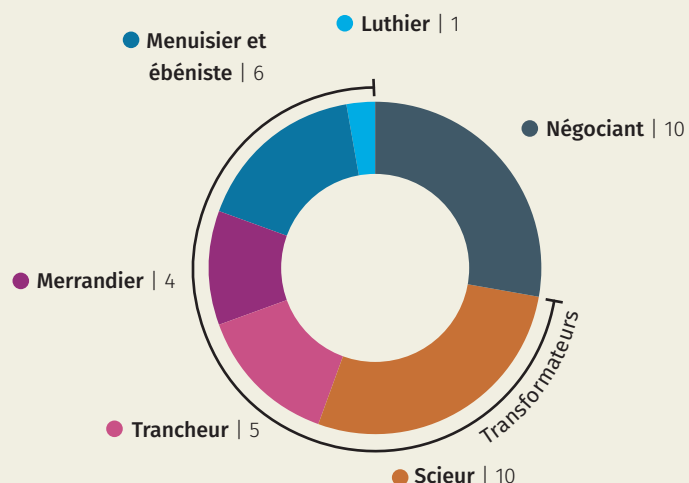
Figure 1. Au cours des quatre dernières ventes, sur 54 soumissionnaires, 36 ont remporté un lot. La plupart des acheteurs sont d'origine belge (58 %). Viennent ensuite les acheteurs français (19 %) et allemands (17 %). Les acheteurs allemands – tous des trancheurs – sont ceux qui remportent le plus de lots. Cela montre bien l'intérêt de ce type de vente pour alimenter un circuit court.



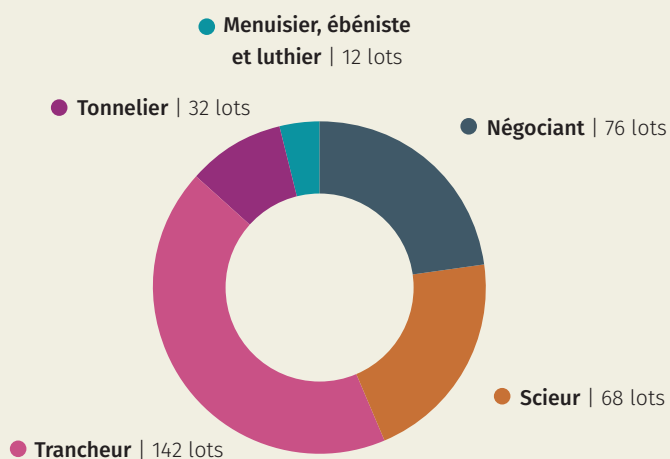
Certains défauts ne sont pas repérables lorsque l'arbre est sur pied. C'est le cas par exemple des fentes, des roulures, de l'irrégularité de croissance ou encore de la présence de pourriture. Sur cette photo, des fentes de cœurs et une roulure sont observables. Quand les défauts de cœur sont centraux ou bien situés, ils ne dévaluent pas le prix de la grume.

Figure 2. Les acheteurs sont majoritairement des transformateurs. Chaque année, la catégorie d'acheteurs qui remporte le plus de lots en Wallonie sont les trancheurs (48 % des lots en 2019, 36 % en 2020, 29 % en 2021 et 61 % en 2022). Ce sont eux qui remettent les prix les plus hauts, sur les grumes qui conviennent à cet usage.

Répartition des types d'acheteurs



Répartition des lots par type d'acheteurs



Encart 2. L'avis des communes propriétaires

L'Union des villes et des communes de Wallonie a réalisé une enquête en 2022 auprès de quelques communes qui ont déjà vendu des bois sur le parc à grumes. Voici quelques éléments qui ressortent de l'enquête : « *Les retours reçus étaient très positifs. Les communes se disent très satisfaites et convaincues par ce type de vente et ce, qu'elles en soient au stade de leur première participation ou qu'elles aient déjà vendu plusieurs fois de cette manière. Les avantages relevés sont variés. En termes d'image : le parc à grumes est une vitrine de l'excellence, pouvoir y exposer et y vendre leurs feuillus de qualité est un plus. En termes financiers : les prix au mètre cube, à qualité égale, sont beaucoup plus élevés que dans les ventes classiques.* » (UCVW, 30 mai 2022)

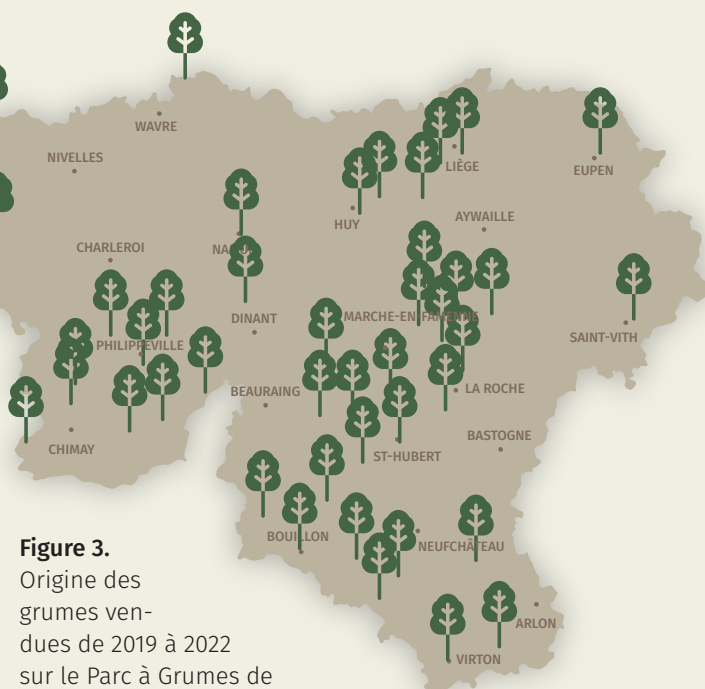


Figure 3. Origine des grumes vendues de 2019 à 2022 sur le Parc à Grumes de Wallonie. 45 propriétaires publics ont déjà bénéficié de la vitrine d'exception que représente la vente internationale de feuillus précieux.



En 2021, la grume vendue la plus chère sur le parc était issue de la commune de Saint-Vith, en Haute Ardenne. Elle démontre la qualité des chênes de cette région de l'Est de la Wallonie. Un chêne sans défauts, dont la croissance a été lente et régulière et qui a séduit un bon nombre d'acheteurs. Il a reçu 12 offres et est parti pour le prix de 1839 €/m³. Une belle valorisation du travail des générations d'agents DNF qui se sont succédées. Sur la photo, Stefan Johannes, agent du triage de Saint-Vith et Pascal Mertes, chef du cantonnement de Saint-Vith. Le propriétaire, commune située en Haute Ardenne à dominance de résineux, a été très satisfait de la vente.

Focus sur les propriétaires

Depuis le lancement du Parc à Grumes de Wallonie, 44 propriétaires publics différents se sont joints au Service public de Wallonie, propriétaire des forêts domaniales et co-propriétaire de forêts domaniales indivises, pour exposer quelques-uns de leurs bois de qualité (figure 3).

Un des avantages de la vente sur parc à grumes est le grand nombre d'acheteurs potentiels. Lors de la vente, 1 lot correspond à 1 grume. Pour l'essence principale vendue, à savoir les chênes indigènes, 9 à 14 offres de prix sont remises par lot, avec parfois jusqu'à 21 offres par lot. Une telle concurrence pousse les prix à la hausse.

Focus sur les gestionnaires

La vente sur parc à grumes met en avant le savoir-faire des gestionnaires des forêts publiques et la qualité des grumes wallonnes. C'est une belle valorisation du travail fourni par plusieurs générations d'agents du DNF.

La première vente du Parc à Grumes de Wallonie, qualifiée de « succès » par le Ministre René Collin, a eu lieu le 21 février 2019. En 2023, la Ministre Céline Tellier décide de poursuivre la participation wallonne à cette vente transfrontalière.



Figure 4. Prix de vente moyens et volume vendu au cours des 4 années d'expérience du Parc à Grumes de Wallonie (prix en €/m³).

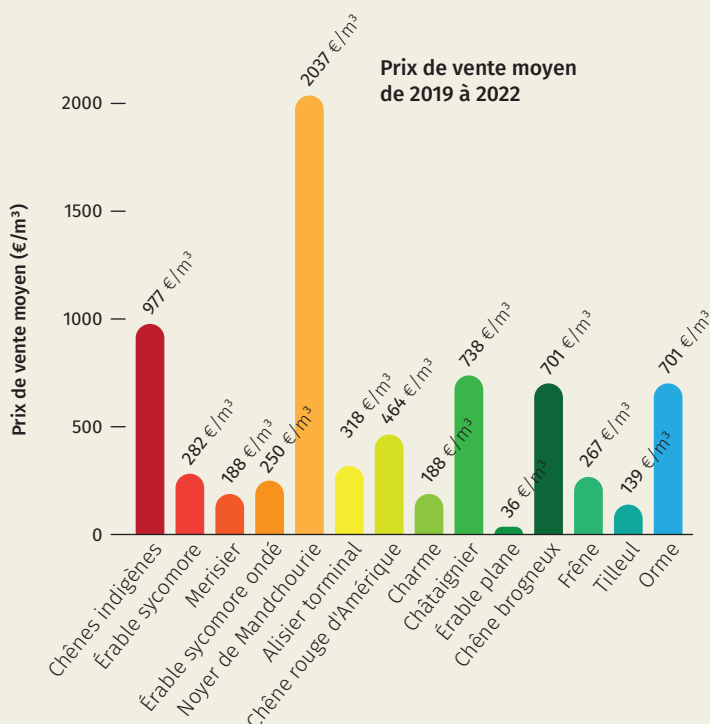
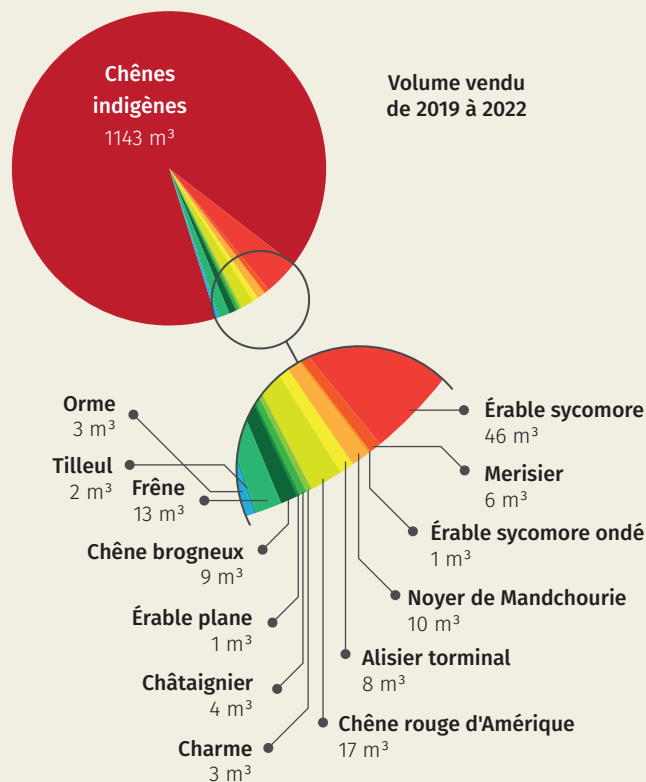


Figure 5. Prix de vente moyens et maximaux obtenus par essence au cours des 4 ventes (2019-2022) du Parc à Grumes de Wallonie (prix en €/m³).

* Le lot de merisier est composé de 6 grumes.

** Le prix maximum est une erreur de l'acheteur.



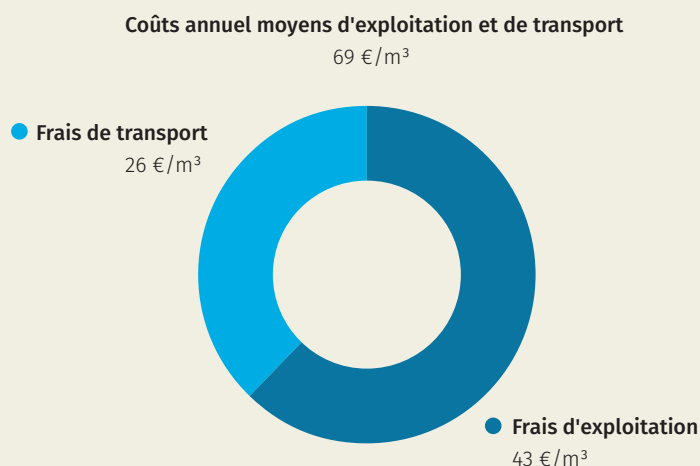


Figure 6. Coûts annuel moyen, de 2019 à 2022, de l'exploitation et du transport des grumes (€/m³). L'exploitation (abatage et débardage) et le transport des bois font l'objet d'un marché public annuel. Les bois sont regroupés en 5 à 7 lots d'exploitation suivant leur répartition géographique et en un seul lot pour le transport. Jusqu'à présent, ce sont toujours des entreprises wallonnes qui ont remporté ces marchés. Elles ont montré leur savoir-faire en la matière (l'abatage et le transport de gros bois de haute qualité nécessitent un personnel qualifié et un matériel adapté). Ces frais d'exploitation et de transport sont mutualisés et partagés entre propriétaires.

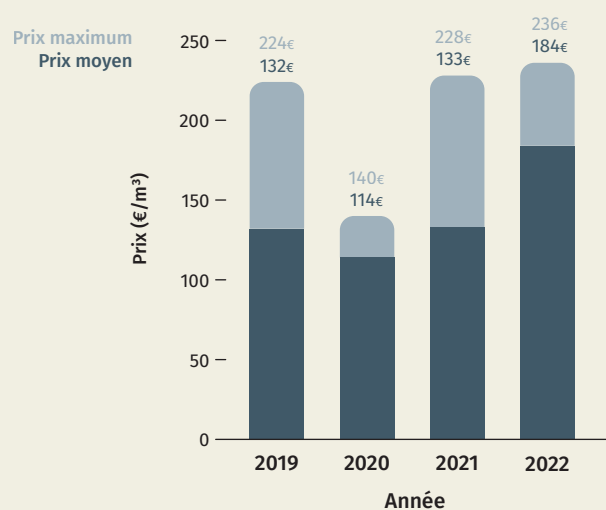
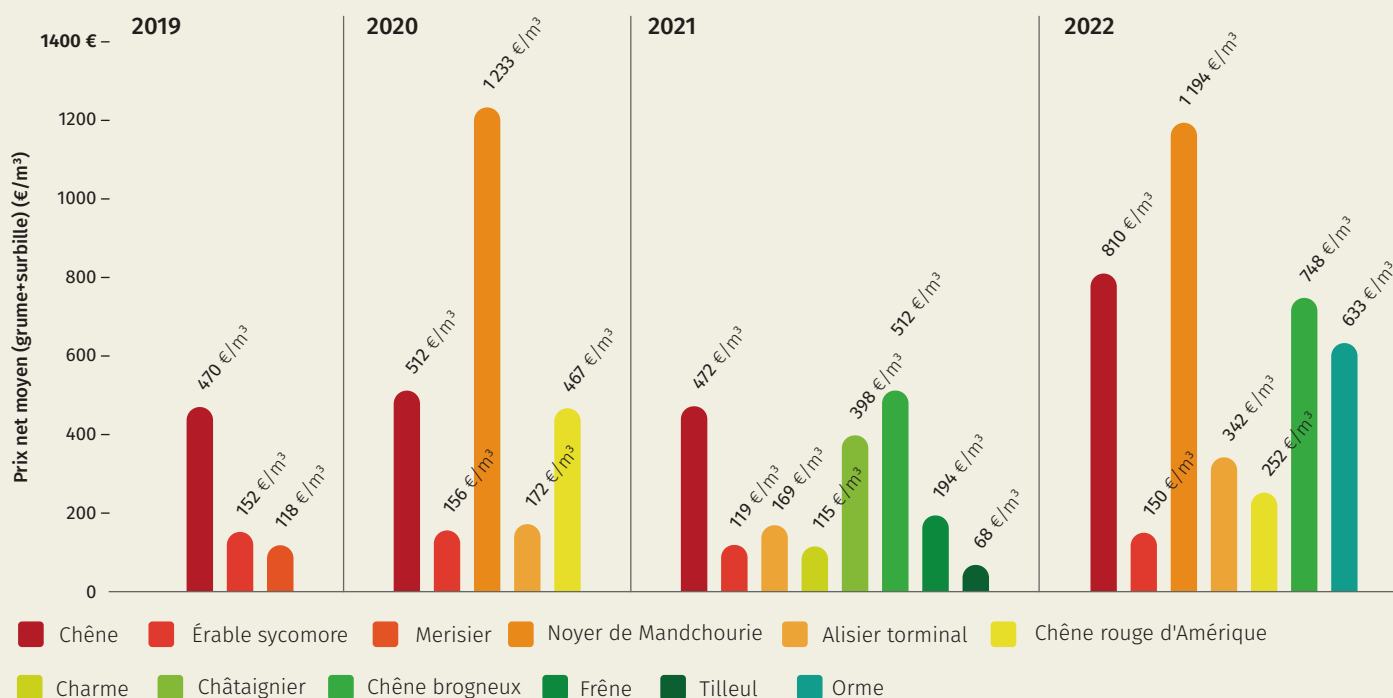


Figure 7. Prix de vente moyens et maximaux des surbilles de chêne au cours des 5 années d'expérience du Parc à Grumes de Wallonie. Les surbilles de chêne ont été vendues pour un prix moyen, sur les 4 ventes, de 142 €/m³, avec un prix maximum de 236 €/m³. Le volume total vendu sur les 4 ventes est de 713 m³ et les lots ont reçu en moyenne plus de 5 offres de prix chacun.

Figure 8. Prix nets moyens par mètre cube et par essence au cours des 4 ventes de 2019 à 2022. Les prix nets sont obtenus en déduisant du prix brut des grumes et des surbilles, les frais d'abatage, de débardage et de transport. Ces prix, ramenés à l'entièreté de l'arbre (grume + surbille), restent élevés et supérieurs en moyenne aux prix obtenus lors des ventes sur pied.



POINTS-CLEFS

- La Wallonie a intégré la « Vente internationale des feuillus précieux » en 2018 (première vente en février 2019). Elle est réalisée avec cinq autres régions, en France (Grand Est), en Allemagne (Rhénanie-Palatinat et Sarre), au Grand-Duché de Luxembourg et en Flandre.
- Cette vente sur le Parc à Grumes de Wallonie a fait l'objet de cinq années de test (4 ventes). Elle concerne un faible volume de bois (moins de 0,2 % du volume de feuillus issus des forêts publiques vendus annuellement en Wallonie). Au terme de cette période, le projet a démontré ses nombreux atouts et intérêts. Il a donc été pérennisé.
- Les prix de vente atteints ont été très élevés chaque année. Ce projet a permis entre autres de valoriser la qualité des arbres wallons et le savoir-faire des agents du DNF. Les grumes ont été vendues en Belgique ou dans des régions limitrophes, favorisant ainsi un circuit court.
- Ce succès montre également l'intérêt d'une sylviculture favorisant la production de bois de qualité et de grosses dimensions.

Durant les 5 années de test du Parc à Grumes de Wallonie, ce sont essentiellement des chênes indigènes qui ont été vendus. Mais chaque année, quelques autres essences ont également été proposées à la vente. Par exemple, ces noyers de Mandchourie (au-dessus), vendus à un prix de 1700 et 1900 €/m³, ou cet érable ondé (en dessous) acheté par un fournisseur de bois pour la lutherie de La Louvière au prix de 250 €/m³.



Analyse des prix de vente

Les quatre ventes sur le Parc à Grumes de Wallonie qui se sont déroulées de 2019 à 2022 ont donné des résultats très satisfaisants. Le grand nombre de soumissions, les prix de ventes importants et les commentaires positifs des gestionnaires des parcs à grumes voisins constituent un bon indice du succès de la vente (figures 4 et 5).

Les prix nets moyens par mètre cube sont obtenus en soustrayant du prix brut des grumes et des surbilles, les frais d'abattage, de débardage et de transport (figure 6). Ces prix, frais déduits et ramenés à l'entière de l'arbre (grume plus surbille), restent élevés et supérieurs en moyenne aux prix obtenus lors des ventes sur pied (figures 7 et 8). ■

Notre collègue Dominique Pauwels aurait dû faire partie des rédacteurs de cet article. En plus de ses fonctions de Cheffe de Cantonement à Saint-Hubert, elle faisait partie de l'équipe du Parc à Grumes de Wallonie depuis son lancement jusqu'à son décès en 2022. Elle a grandement contribué au succès de ce projet. Nous lui dédions cet article.

Crédits photos. DNF-SPW ARNE, P. Strijkmans, P. Taymans, O. Embise, D. Marchal, Forêt.Nature.

François Baar¹

François Dewez¹

Jean Gilissen¹

Sophie Himpens¹

Céline Prévot²

francois.dewez@spw.wallonie.be

¹ Département de la Nature et des Forêts, SPW ARNE
Avenue Prince de Liège 15 | B-5100 Jambes

² Forêt.Nature
Rue de la Plaine 9 | B-6900 Marche-en-Famenne